

(English below)

FAQ sur FACTS et les Frais de scolarité

Je n'ai pas encore de compte bancaire aux USA ; est-ce que je peux terminer l'inscription ?

Oui. Si vous n'avez pas encore de compte bancaire aux USA, nous vous ferons parvenir une facture par email en fonction du plan de paiement que vous avez choisi lors de l'inscription en ligne. La facture pourra être réglée par virement bancaire à l'école en attendant l'ouverture d'un compte américain et l'inscription à la société FACTS. La totalité ou une partie des frais de scolarité doit être réglé pour que votre enfant soit accepté en classe.

C'est quoi FACTS ?

La société 'FACTS Tuition Management' s'occupe du recouvrement de ces frais par prélèvements automatiques sur un compte bancaire américain ou par une carte de crédit américaine.

Mon employeur couvre l'ensemble de mes frais de scolarité ; dois-je régler les frais d'inscription en ligne ?

Oui. Vous devez régler par carte bancaire les frais d'inscription et le tarif d'ouverture de dossier nouvelle famille car l'inscription en ligne contient le contrat d'inscription ainsi que des informations personnelles que vous devez valider.

Nous pouvons vous fournir une preuve de paiement pour un remboursement auprès de votre employeur.

Une fois l'inscription complète, nous prendrons contact directement avec votre employeur avec les coordonnées indiquées sur le formulaire d'inscription pour les frais de scolarité.

Mon employeur subventionne un pourcentage des frais de scolarité ; dois-je ouvrir un compte FACTS ?

Oui car ce sont les parents qui règlent les frais de scolarité et se font par la suite rembourser par l'entreprise. Pour cela, il faut demander une preuve de paiement directement à Aissata Bangoura-Paye : bangouraa@rochambeau.org

Nous arrivons en cours d'année, est ce que les frais sont calculés au prorata ?

Oui, le frais de scolarité et bus seront calculé au prorata du mois commencé, sauf condition particulière selon le niveau de classe demandée. Il faut mieux commencer au début du mois, car tout mois commencé est dû.

[Information sur les modes de paiement](#)



FAQ on FACTS and TUITION PAYMENTS

I do not have a US bank account yet, can I still complete the enrollment process?

Yes. If you do not yet have a US bank account, an invoice will be sent according to the payment plan indicated in the online enrollment. Pending the opening of this FACTS account, an invoice will be sent and this first payment can be exceptionally paid via a bank wire. The tuition in full or partially must be paid for your child to be accepted in class.

What is FACTS?

FACTS tuition management is a third party that manages the tuition payments by withdrawing them directly from a US bank account or a US credit card. This is not to be confused with FACTS Grant and Aid, for the financial aid requests.

My employer is covering 100% of school fees? Do I still need to pay the enrollment fees online?

Yes, you must pay with a bank card the registration and new family enrollment fees, as this online enrollment form contains important information regarding the enrollment contract and information that you must validate personally. Upon request, the student billing can provide you with a proof of payment for reimbursement by your employer. Once your enrollment is finalized, we will contact your employer and invoice them directly for the tuition fees.

My employer will provide partial coverage for tuition, do I still need to open a FACTS account?

YES, as it is the parents that pay via FACTS based on the payment plan selected. You may request a receipt to be reimbursed by your employer. To request a proof of payment, contact Aissata Bangoura-Paye: bangouraa@rochambeau.org

We are arriving after the start of school, are the tuition fees prorated?

Yes, tuition fees are prorated per month, except for certain grade levels. We recommend that students start at the beginning of the month, as all month started will be billed.

[Information on the payment plans](#)